

## Compte rendu de la réunion publique thématique de Soissons « Emploi, formation et retombées économiques »

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville - 24 janvier 2019 - 18h30-20h30

- > Durée de la réunion : 2h
- > Nombre de participants : 49
- > Nombre d'interventions : 16
- > Documentation disponible : dossier de concertation, dépliant de concertation, présentation de la réunion publique, présentation de GRANDSOISSONS Agglomération<sup>1</sup>

### Déroulement de la réunion :

#### 1. Ouverture de la réunion

- Mot d'introduction d'**Alain CRÉMONT**, maire de Soissons
- Intervention de **François DESMAZIÈRE**, garant de la concertation

#### 2. Présentation du projet

- Intervention de **Gaétan FOUILHOUX**, responsable des affaires publiques et responsable santé et environnement
- Intervention de **Maurice LABOUE**, directeur du projet

#### 3. Interventions extérieures

- Intervention de **Florent THEVENIN**, responsable du développement économique de GRANDSOISSONS Agglomération
- Intervention de **Yann RICHET**, directeur de l'agence Pôle Emploi de Soissons

#### 4. Présentation sur l'emploi

- Intervention de **Hélène NLANDU**, directrice des ressources humaines
- Intervention de **Marie MITTON**, responsable formation

#### 5. Temps d'échanges avec le public

#### 6. Présentation sur les retombées économiques

- Intervention de **Maurice LABOUE**, directeur du projet

#### 7. Temps d'échanges

#### 8. Clôture de la réunion

---

<sup>1</sup> Ces documents peuvent être téléchargés sur le site internet [www.soissons.rockwool.fr](http://www.soissons.rockwool.fr)

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

- Mot d'introduction d'Alain CREMONT, maire de Soissons

**Alain CRÉMONT** souligne l'importance d'une réunion dédiée à l'emploi et d'un projet comme celui de ROCKWOOL sur un territoire qui a perdu 7 000 emplois depuis 1980.

Il rappelle qu'en 2014, des Assises ont été organisées au cours desquelles s'est posée la question de l'accueil des entreprises industrielles sur le territoire. Malgré tout, des craintes et des questionnements sont présents et la réunion publique doit permettre d'y répondre.

Il remercie ROCKWOOL pour sa présence et rappelle que le thème de la réunion est l'emploi et les retombées économiques mais invite les participants à poser les questions concernant l'environnement si besoin.

- Intervention de François DESMAZIÈRE, garant de la concertation

## 2. PRÉSENTATION DU PROJET

- Intervention de Gaétan FOUILHOUX
- Intervention de Maurice LABOUE

## 3. INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

- Intervention de Florent THEVENIN
- Intervention de Yann RICHEL

**Yann RICHEL** explique que le périmètre de GRANDSOISSONS Agglomération compte 3775 demandeurs d'emplois. Parmi eux, 780 sont titulaires du baccalauréat ; 600 sont titulaires d'un bac+2 ou plus ; 1584 sont titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

Il poursuit en expliquant que Pôle Emploi accompagne l'installation d'entreprises sur le territoire. Pour mobiliser les compétences disponibles, il fait appel aux organismes de formation comme PROMEO ou le Greta Sud Aisne qui interviennent dans le domaine industriel. Par ailleurs, Pôle Emploi travaille avec le lycée Léonard de Vinci. Il a par exemple organisé une « rencontre-emploi » visant à mettre en relation les employeurs avec les diplômés.

## 4. PRÉSENTATION SUR L'EMPLOI

- Intervention de Hélène NLANDU

## 5. TEMPS D'ÉCHANGES

**Véronique ANCIEN** s'étonne de ne pas avoir entendu parler de la Mission locale dans le cadre des potentialités en termes d'emploi du projet. Elle souhaite savoir si l'usine emploiera des Personnes à mobilité réduite (PMR) et si des logements sont prévus près de la gare. Par ailleurs, elle demande si les conditions de travail de l'usine de Saint-Éloy-les-Mines seront transposées dans l'usine du Soissonnais. Enfin, concernant la formation, elle souhaite savoir si des salariés de l'usine seront envoyés à Saint-Éloy-les-Mines pour être formés ou si, au contraire, des personnes de Saint-Éloy-les-Mines viendront former les salariés du Soissonnais.

**Hélène NLANDU** précise que ROCKWOOL s'appuiera sur tous les dispositifs existants, y compris la mission locale. Par ailleurs, elle indique que l'usine de Saint-Éloy-les-Mines accueille 5% de personnes présentant un handicap. L'engagement de ROCKWOOL vis-à-vis des salariés en situation de handicap sera poursuivi dans le Soissonnais. De même, la politique et les actions en matière de conditions de travail et de bien-être des salariés seront les mêmes qu'à Saint-Éloy-les-Mines.

**Marie MITTON** complète en indiquant que tous les salariés de la future usine seront invités à passer du temps à Saint-Éloy-les-Mines. Puis, une équipe d'Éloysiens viendra temporairement sur place pour accompagner l'usine soissonnaise en phase de démarrage. Elle ajoute que l'usine de Saint-Éloy-les-Mines a déjà accompagné la formation de salariés espagnols et croates auparavant.

Concernant le logement, **Alain CRÉMONT**, maire de Soissons, explique que Soissons n'est pas une zone tendue. De plus, de nombreux logements sont en construction. Sur le quartier de la gare, les 400 à 500 logements prévus seront livrés dans un délai de 10 à 15 ans. De plus, 350 logements vacants ont été identifiés en centre-ville.

**Daniel BOURQUENCIER** demande si des avantages fiscaux seront octroyés à ROCKWOOL et dans quel délai les retombées économiques du projet seront visibles.

**Jean-Marie CARRÉ**, président de GRANDSOISSONS Agglomération, explique qu'en 2001, les terrains de la ZAC ont été achetés entre 0,4 et 0,7€ au mètre carré. Puis, d'importants travaux de viabilisation ont été réalisés par la collectivité. ROCKWOOL bénéficiera d'une aide pour l'achat du terrain mais le prix de vente restera supérieur aux derniers prix pratiqués sur la ZAC. Jean-Marie CARRÉ précise que le prix de vente ne peut pas encore être communiqué car il est en cours de délibération.

**Marie EVRARD** s'interroge sur la spécialité recherchée pour le recrutement des ingénieurs de la future usine dans le Soissonnais.

**Marie MITTON** explique que les ingénieurs représenteront une partie très faible des salariés de la future usine. Il s'agira d'ingénieurs techniques, en maintenance notamment. Il y aura également des ingénieurs en qualité et environnement. Ces éléments restent à préciser.

**André VELTZ** demande s'il est prévu de mettre en place un programme qui permettrait de faire du développement personnel au sein de l'entreprise ?

**Marie MITTON** indique que des programmes de développement personnel peuvent être mis en place en fonction des besoins.

**Marie RONCORONI** souhaite des informations concernant la pyramide des salaires de Saint-Éloy-les-Mines.

**Hélène NLANDU** explique que les différents métiers de l'usine sont répertoriés dans la convention collective qui prévoit des minima conventionnels. Le salaire de base moyen d'un ouvrier est de 1850 euros auxquels sont ajoutés les primes de poste, le 13<sup>ème</sup> mois, la prime de vacances et la prime d'ancienneté. Les primes de poste peuvent représenter jusqu'à 22% du salaire de base auquel elles s'ajoutent.

**Marie MITTON** complète : les primes de poste concernent uniquement les salariés qui travaillent en continu. Les primes de vacances, d'ancienneté et de participation concernent tous les salariés non cadres.

**Sandrine LEMAIRE** souhaite savoir quelle est la part des salariés qui seront recrutés au niveau local et s'il y a des garanties qu'ils seront bel et bien recrutés localement. Par ailleurs, elle demande si ROCKWOOL prévoit un programme de mobilité professionnelle à l'intérieur de l'entreprise.

**Marie MITTON** explique que la spécificité de l'organisation de la chaîne de production implique que les salariés habitent à proximité du site, notamment pour ceux qui travaillent en 6+4, la nuit, le soir, etc. A Saint-Éloy-les-Mines, 90% des salariés habitent à moins de 30 km de l'usine. Dans le cadre du projet d'usine dans le Soissonnais, ROCKWOOL va se rapprocher de Pôle Emploi, de la Mission locale afin de trouver des personnes compétentes au niveau local. Si des salariés proviennent d'ailleurs, c'est qu'ils ne sont pas disponibles localement.

En prenant l'exemple de Saint-Éloy-les-Mines, Marie MITTON explique qu'il n'y a pas de processus de mobilité préétabli mais que la promotion, verticale ou horizontale, est favorisée et bien présente.

**Un intervenant** signale que ROCKWOOL risque d'avoir des difficultés à recruter les ingénieurs et cadres, dont le niveau d'études requis est de bac+5 voire bac+7.

**Alain CRÉMONT** répond que les jeunes du territoire formés localement ont tendance à partir. Un projet comme celui de ROCKWOOL les incitera à revenir.

## 6. PRÉSENTATION SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- **Intervention de Maurice LABOUE**

## 7. TEMPS D'ÉCHANGES

**Aude LENORMAND** souhaite des précisions concernant les impacts environnementaux du projet. Elle demande si l'usine ne va pas être à l'origine de pluies acides. Elle souhaite également savoir si le liant constitue un polluant de l'air intérieur des maisons. Enfin, concernant le four, elle demande si l'énergie consommée par le four est compensée par l'énergie économisée par l'isolation, en bilan carbone.

**Maurice LABOUE** répond qu'il n'y aura pas de pluie acide car le SO<sub>2</sub> (dioxyde de soufre) n'est émis qu'en faible quantité.

Concernant le liant, **Gaétan FOUILHOUX** précise que depuis 2011, la réglementation oblige à classer les produits de la construction (peinture, isolant, colle, etc.) selon les catégories A+, A, B et C. Le système de contrôle et de certification de ROCKWOOL étant extrêmement exigeant, ses produits pour l'intérieur sont classés A+ ou A.

Sur le bilan carbone, Gaétan FOUILHOUX explique que les études ont montré que la compensation carbone du produit isolant est 80 fois supérieure à ce qu'il a fallu dépenser comme énergie pour le produire. Les chiffres sont détaillés dans l'analyse du cycle de vie présentées dans des fiches de données environnementales et sanitaires<sup>2</sup>.

**François DESMAZIÈRE** signale que la présentation ainsi que le compte rendu de la réunion publique dédiée aux impacts environnementaux du projet sera prochainement mis en ligne par ROCKWOOL<sup>3</sup>.

**André VELTZ** souhaite savoir quelle est la nature du programme de *merchandising* [marchandisage] prévu par ROCKWOOL pour attirer les investisseurs.

**Gaétan FOUILHOUX** explique que la mise en valeur de produits n'est pas le cœur du métier de ROCKWOOL. Ses clients sont des grandes surfaces de distribution ou des entreprises de négoce qui se chargent elles-mêmes de mettre en valeur les produits pour les vendre.

**Cyril HOTTIN** pense que l'usine ne va pas attirer beaucoup d'investisseurs. Il prend l'exemple de son entreprise, qui a été vendue à 700 000 euros. Cette somme avait vocation à être investie dans l'immobilier. Or, il signale que beaucoup d'investisseurs ne souhaitent plus investir sur le territoire en raison de la chute des prix de l'immobilier. D'après lui, avec ce projet, le territoire gagne le gros investisseur que représente ROCKWOOL. En revanche, sur le long terme, avec l'implantation de l'usine, il risque de perdre les petits investisseurs.

**Jean-Marie CARRÉ**, président de GRANDSOISSONS Agglomération, explique que des parcelles sont encore disponibles à la vente sur la ZAC du Plateau. Par ailleurs, la collectivité a récemment repris le site BSL sur lequel vont être mises en place des cellules modulables de 200 m<sup>2</sup>.

**Alain CRÉMONT** complète en indiquant que de nombreux achats immobiliers ont lieu à Soissons, notamment de la part d'investisseurs privés.

**Daniel BOURQUENCIER**, qui souhaite vendre sa maison, signale que le prix de l'immobilier baisse et que la taxe foncière est également un frein à la vente.

**Gaétan FOUILHOUX** s'appuie sur l'exemple de Saint-Éloy-les-Mines où l'usine a attiré des investisseurs privés et publics. Localement, l'installation de l'usine n'a pas eu d'incidence particulière sur le prix de l'immobilier.

**Maryse VASSEUR** demande combien de camions seront mobilisés chaque jour et si ROCKWOOL a envisagé d'autres solutions de transports comme le ferroviaire ou le fluvial.

<sup>2</sup> Les fiches de données environnementales et sanitaires peuvent être consultées sur le site internet <http://www.inies.fr/accueil/>

<sup>3</sup> Ces documents peuvent être téléchargés sur le site internet [www.soissons.rockwool.fr](http://www.soissons.rockwool.fr)

**Maurice LABOUE** explique que ROCKWOOL estime à environ 100 le nombre de camions mobilisés par jour avec 20 camions pour l'approvisionnement en matières premières et 80 pour les l'expédition des produits finis. La livraison se fera 5 jours sur 7, uniquement la semaine.

Par ailleurs, le trafic ferroviaire est envisageable mais dépendra de la source des matières premières, pas encore connue à ce jour. Les modes de transports seront déterminés en fonction des intérêts environnementaux et économiques de l'entreprise.

**Gaétan FOUILHOUX** complète en signalant qu'à Saint-Éloy-les-Mines, des Comités de liaison et d'information des citoyens (CLIC) permettent de discuter des attentes et besoins vis-à-vis de l'usine ROCKWOOL.

**Daniel BOURQUENCIER** souhaite savoir à quel moment intervient la maintenance préventive étant donné que le cycle de production est en marche constante.

**Maurice LABOUE** indique que le groupe ROCKWOOL dans son ensemble s'est efforcé de mettre en place un dispositif de maintenance optimal dans toutes ses usines. Aussi, ROCKWOOL mène une maintenance prédictive, c'est-à-dire que les pièces sont remplacées avant qu'elles ne deviennent défectueuses.

**André VELTZ** souhaite savoir si un poste sera dédié au traitement des eaux et si une station d'épuration sera présente sur le site.

**Maurice LABOUE** explique que le processus de fabrication nécessite d'adoucir l'eau avec un traitement particulier par osmose inverse. Or, sur la ZAC, il s'avère que l'eau est particulièrement calcaire. Aussi, Maurice LABOUE indique qu'il est probable que ROCKWOOL ait recours à un personnel dédié pour traiter l'eau, comme c'est le cas dans l'entreprise voisine WICONA.

Maurice LABOUE ajoute qu'il n'y aura pas de station d'épuration sur le site, et ce d'autant plus qu'il n'y aura pas de rejets d'eau puisque cette dernière est utilisée en circuit fermé.

**Daniel BOURQUENCIER** demande si ROCKWOOL dispose de prévisions concernant la croissance prévisionnelle du marché.

**Gaétan FOUILHOUX** signale que le marché de l'isolation est porté par le Plan climat et la loi sur la transition énergétique et la croissance verte. Les chiffres sur l'expansion possible du marché ne sont pas précis mais les besoins sont en augmentation. Il note que l'objectif de ROCKWOOL n'est toutefois pas la croissance rapide mais la croissance progressive et pérenne qui laisse un temps d'adaptation.

**Jacqueline DRAGUÉ** attend avec impatience l'implantation de ROCKWOOL à Soissons. Elle souhaite savoir si le site est en concurrence avec d'autres.

**Maurice LABOUE** explique que la phase de sélection de site est déjà passée. Si ROCKWOOL s'implante, ce sera à Soissons.

Il ajoute que le montant de l'investissement prévu est estimé entre 130 et 150 millions d'euros.

Il précise par ailleurs que ROCKWOOL ne délocalise pas ses usines qui sont implantées pour être proches du marché.

## 8. CLÔTURE

**François DESMAZIÈRE** remercie les participants et les invite à participer aux prochaines réunions avant de conclure la réunion.